



**Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION  
du mardi 19 janvier 2016**

Présents : Mesdames AMORIM, BEAUDENON, COIFFIER, CUBERA, FRAIGNEAU, HATTRAIT, LHERMITE, MURET, OUDIN, RENARD, SAADI, TRAINAUD et ZAYANI. Messieurs BRUGMANS, GUENDEZ et GIL

Excusés : Mesdames BROUARD, EL YOUSFI, GOZE, IDRISSE, KHAYAT, PREVOT et Monsieur ZIANE

Absents : Mesdames BELHIMEUR, GOZE et Monsieur DIAS

Avant d'aborder l'ordre du jour, un tour de table de présentation des membres du CA est effectué.

La Présidente, Henriette COIFFIER présente l'ordre du jour :

- Modifications de la présentation du projet social 2016-2019 pour agrément CAF le 28 janvier 2016
  1. Rappel des décisions à prendre au 08 décembre 2015
  2. Rencontre du 8 janvier 2016
  3. Echanges avec la Ville
  4. Nouvelle présentation du projet 2016-2019
- Questions diverses

**I – Rappel des décisions à prendre au 08 décembre 2015 (dernier CA)**

**1/ Concernant le site de Beausite**

- Obligation de réintégrer l'animateur au sein du site de Palmer
  - ✓ Depuis le 09 décembre, l'animateur accueille les publics de Beausite sur le site PALMER
- Maintien de la participation à la rénovation du projet partenarial Beausite
  - ✓ Le CSC La Colline continue de participer aux réunions partenariales

**2/ Concernant le site de la Marègue**

- Doit-on réintégrer les animateurs sur le site Palmer ?
  - ✓ Depuis le 1er janvier 2016, les animateurs sont réintégrés sur le site de Palmer
- Doit-on récupérer notre équipement ?
  - ✓ La question est en cours de traitement
- Quelles sont les conditions de participation du CSC la Colline à la conception d'un projet structurel sur la Marègue ?
- Qui prend la responsabilité de la gestion de la période transitoire ?
  - ✓ Pour ces 2 questions des éléments de réponses ont été apportés lors de la réunion du 08 janvier 2016

**3/ Concernant le site de Palmer**

- Conséquences financières de la réduction du territoire d'intervention ?
  - ✓ La réponse a été donnée lors de la réunion du 08 janvier 2016
- Comment pallier une augmentation de la fréquentation du CSC ?
  - ✓ Cette question sera étudiée le moment venu

## 2 – Rencontre du 08 janvier 2016

### 1-1 Participants :

- Ville : Alain DAVID, Jean-Paul DELPECH, Huguette LENOIR, Marie HATTRAIT, M. LAWNIZACK, Carole ZENHAKER, Nordine GUENDEZ
- CAF : Nadège CANTEL, Sonia OUDIN, Erik SUZAN
- Conseil Départemental : Laurence MURET
- La Colline : Henriette COIFFIER, Isabelle LHERMITE
- Préfecture : Ludovic ARMOËT (excusé)

### 1-2 Position des participants :

#### La Ville :

- Le CSC la Colline recentre son activité sur le secteur Palmer
- La Ville mettra en place la préfiguration d'une nouvelle structure sur la Marègue gérée par un EPA (Etablissement Public Administratif)
- Le personnel mis à disposition devrait réintégrer la Ville
- La subvention complémentaire (40 000 €) n'aura plus lieu d'être.

#### La CAF :

- Il est noté que la Colline présentera son projet 2016-2019 en limitant la zone de compétence au secteur Palmer
- Précise que les éléments du contexte doivent être présentés au CA de la CAF et en particulier :
  - Les difficultés pour conclure un accord financier avec la Ville
  - Les rumeurs qui ont couru sur les salariés du CSC la Colline.
- Même si le projet est reconnu très performant, on risque d'obtenir une prorogation de l'ancien projet pour un an.
- La Ville devrait travailler sur la préfiguration d'une structure sur la Marègue avec la CAF.

#### La Colline :

- Nous sommes prêts à présenter le projet en modifiant la zone de compétence qui ne serait plus communale mais concernerait le secteur Palmer.
- La prorogation de l'ancien projet nous semble hautement préjudiciable :
  - ✓ La démarche est aboutie, le nouveau projet est reconnu par tous
  - ✓ Techniquement il est impossible de prolonger l'ancien projet
  - ✓ Un plan d'action a été mis en place en collaboration avec le Délégué du Préfet pour mettre fin à cette rumeur infondée et le CSC ne peut subir une double peine.
- Nous acceptons la réduction des moyens et il y a accord avec la Ville pour une convention pluriannuelle d'objectifs et de financement pour la période 2016-2019.
- Nous alertons sur la déception :
  - ✓ Des administrateurs qui ont toujours répondu présents
  - ✓ Des salariés qui se sont beaucoup investis dans le projet
  - ✓ Des adhérents fragilisés qui comptent sur nous et la mise en place du nouveau projet axé sur le « vivre ensemble », la citoyenneté et la préparation à l'emploi.

### Le Conseil Départemental :

- Comprend notre frustration et celle des salariés qui peuvent penser que leur travail est remis en cause.
- Précise que l'agrément est octroyé par la CAF à un centre social, non seulement en fonction de la qualité du projet, mais en tenant compte du contexte environnemental, relationnel et politique de la commune.

### Commentaires :

Un débat s'est instauré :

- M<sup>me</sup> OUDIN : précise que ce n'est pas la qualité du projet qui est remise en cause mais le climat de confiance qui est apparu altéré lors de cette réunion
- M<sup>me</sup> MURET : fait état des difficultés de gouvernance du CSC liées, notamment, au changement de direction, elle rappelle l'état d'urgence nationale et le climat de défiance qui est général
- M. BRUGMANS : trouve dommageable que la rumeur puisse être source de défiance pour le projet du CSC
- M<sup>me</sup> COIFFIER : reste persuadée que les conditions sont réunies pour la mise en application du projet pour 4 ans sur le secteur Palmer, à savoir :
  - Les conditions financières : la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement est conclue pour 4 ans et la Ville de Cenon a toujours tenu ses engagements financiers.
  - Le projet est abouti et le CSC la Colline joue un rôle moteur dans l'accompagnement social.
  - Le climat social difficile et les événements ont fragilisé les publics accueillis qui ont besoin de stabilité.
  - Il n'y a pas de problème de gouvernance et le CSC la Colline se félicite du recrutement de la nouvelle Directrice, qui, dans l'urgence, a fourni d'énormes efforts pour tenir les échéances du projet.

## **3– Echanges avec la Ville**

### **1/ Réunions de techniciens :**

- Questions budgétaires
  - ✓ La Directrice a participé avec la CAF et la Ville aux réflexions financières autour de la création d'une nouvelle structure sur la Marègue
- Faisabilité d'une 2<sup>ème</sup> structure sur la Marègue :
  - ✓ Echanges d'informations entre techniciens (Ville, CSC et CAF) sur l'éventualité d'une structure sous forme d'EPA

## 2/ Convention pluriannuelle d'objectifs et de financement

- Après concertation, la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement est mise en place pour la période 2016-2019 et comprend :
  - ✓ Une subvention de fonctionnement de 88 000 €
  - ✓ Le contrat enfance jeunesse (CEJ) :
    - Volet enfance 64 260 €
    - Volet jeunesse 44 050 €
    - Point info vacances 9000 €

## 4 –Nouvelle présentation du projet 2016-2019

### 1/ Modification du territoire de compétence :

L'introduction du projet est modifiée dans ce sens :

- Point d'accord avec les partenaires : *Le Centre social et culturel de Cenon doit développer un projet global sur le secteur Palmer.*
- *L'activité doit se déployer sur plusieurs sites dans des équipements appartenant à la Ville :*
  - Sur le haut de Cenon :
    - Le site « la Colline » sur le haut de Cenon : 2 rue Stéphane Mallarmé
    - La Ludothèque « la Maison » : 22 rue Camille Pelletan
  - Sur le bas de Cenon :
    - Des salles de classe dans les écoles Jules Guesde et Camille Maumey

### 2/ Modification du budget

- Compte tenu de la réduction de la zone de compétence, un nouveau budget est proposé pour la présentation du projet 2016-2019 au CA de la CAF.
- M<sup>me</sup> LHERMITE détaille ce budget et apporte quelques précisions :
  - ✓ Non remplacement de 3 salariés
  - ✓ Négociation en cours pour baisser le coût du contrat de maintenance informatique
  - ✓ Négociation en cours avec ASTER pour diminuer le montant de la contribution financière du CSC due à la baisse du montant du PLA (liée à la fin des mises à disposition des personnels CAF et Ville)
  - ✓ Fin des interventions sur les sites de Beausite de la Marègue et réduction des dépenses pour certaines activités
  - ✓ Recherche de nouveaux financements (dossier FSE, appel à projets...)
  - ✓ Proposition d'augmentation du tarif de l'adhésion annuelle (à voter lors d'un prochain CA)

**Les administrateurs votent à l'unanimité la décision de présenter à la CAF, pour agrément, le projet social 2016-2019 modifié**

## Questions diverses

Aucune question diverse n'a été abordée, M<sup>me</sup> COIFFIER remercie les membres présents et lève la séance à 19h30.

La Présidente



Henriette COIFFIER